

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**des Délibérations du Conseil Municipal**

DEPARTEMENT

**de la commune de MONTREAL DU GERS**

GER S

**Du canton de MONTREAL DU GERS**

**NOMBRE DE MEMBRES**

afférents qui ont pris  
au Conseil En exercice part à la  
Municipal Délibération

Séance du 13 juin 2013

-----15----- -14-----9-----

L'an deux mille treize-----

et le 13 juin -----

Date de convocation

à -----21-----heures-----00-----, le Conseil Municipal de cette commune, en séance ordinaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel

-----07/06/2013-----

de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gérard BEZERRA, Maire.

Date d'affichage

-----07/06/2013-----

Présents : MM BEZERRA Gérard, LAFFARGUE Michel, BETUING Serge, CABANNES Pierre, LANSMANT Sébastien, ANTONIAZZI Jean-Pierre, Mmes CARLES Huguette, FIN Thérèse, SEGAT Pierrette.

Excusés : MM. DUFFAU Christian, MASSARTIC Michel

Absents : Mme FARDIN Martine, MM. COUDERT Patrick, CARDEILLAC Samuel.

M. Sébastien LANSMANT a été élu secrétaire de séance.

**Objet de la Délibération**

***Création d'un budget annexe***

***Lotissement "Les Jardins de Bitalis"***

Les opérations comptables du lotissement doivent être individualisées dans un budget annexe du budget principal de la Commune et enregistrées dans une comptabilité de stock.

En vertu de la loi des finances rectificative du 9 mars 2010 cette opération est assujettie à la TVA sur marge aux taux de 19.60 % .

Monsieur le Maire propose de créer un budget annexe assujetti à la TVA.

Le Conseil Municipal,

Décide la création d'un budget annexe du lotissement « Les Jardins de Bitalis » qui sera assujetti à la TVA sur marge aux taux de 19.60 % .

Dit que cette délibération prendra effet dès publication et transmission au représentant de l'état,

Dit qu'une ampliation de la présente sera transmise à Monsieur le Comptable Public.

Fait à MONTREAL DU GERS, le 13 juin 2013.

Le Maire,

Gérard BEZERRA .